

RCS : LIBOURNE

Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 50130

Numéro SIREN : 452 778 467

Nom ou dénomination : G.B. AUDIT CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2023 sous le numéro de dépôt 3477

# GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

36 rue Victor Hugo / BP 195 / 33 504 LIBOURNE Cedex  
tél : 07-69-20-25-76 / mail : [rca@greffe-tc-libourne.fr](mailto:rca@greffe-tc-libourne.fr)

SARL GB AUDIT CONSEIL  
20 R DE LA CABEYRE  
33240 ST ANDRE DE CUBZAC

## **RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS**

Dénomination : G.B. AUDIT CONSEIL

Numéro RCS : 452 778 467

Numéro Gestion : 2004B50130

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 20 R DE LA CABEYRE

: 33240 ST ANDRE DE CUBZAC

---

### **Dépôt des Comptes Annuels**

Exercice clôturé le : 31/12/2022

Durée de l'exercice : 12 mois

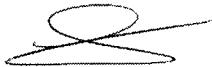
Comptes annuels déposé le : 31/07/2023

Sous le numéro : 3477

---

Délivré à Libourne le 16 août 2023

La Greffière,



# G.B. AUDIT CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 483 300 €

Siège social : 20, Rue de la Cabeyre B.P. 41 33240 ST ANDRE DE CUBZAC  
452 778 467 RCS LIBOURNE

---

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022



ANNEXE

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE ET VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

*Comptes annuels certifiés sincères et véritables  
approuvés par l'A.G.O.A. en date du 29 juin 2023,*

Le Président,

## BILAN - ACTIF

En Euro

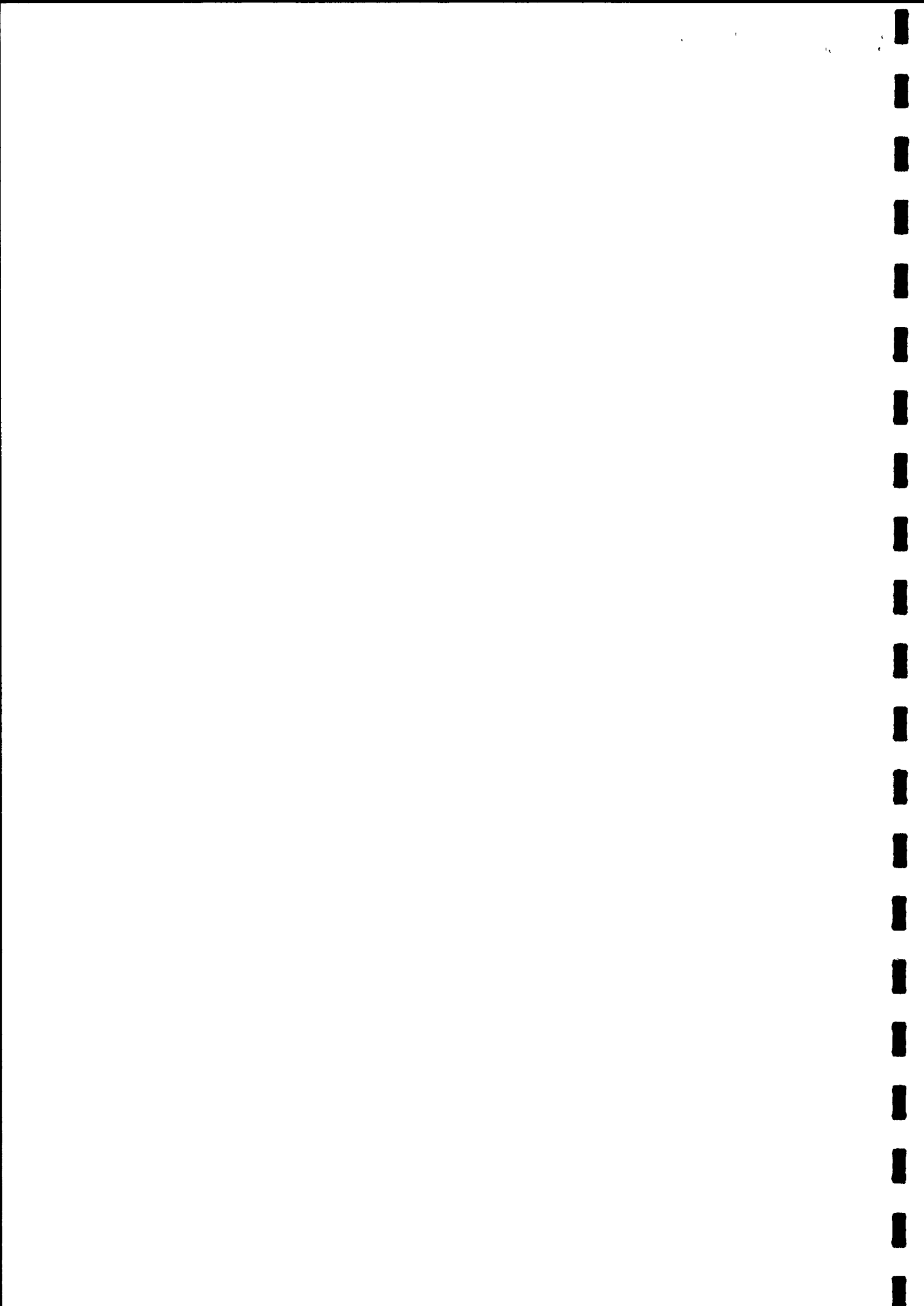
ACTIF	Valeurs au 31/12/22			% de l'actif	Valeurs au 31/12/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles				42		44
Frais d'établissement					-7 697,83	
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	1 500 000,00		1 500 000,00		1 500 000,00	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				1		
Terrains						
Constructions	32 030,46	32 030,46				
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	69 078,52	42 360,12	26 718,40		3 359,46	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				3		4
Participations	71 612,87		71 612,87		71 612,87	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	50 022,00		50 022,00		50 022,00	
Prêts						
Autres immobilisations financières	530,00		530,00		280,00	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 723 273,85</b>	<b>74 390,58</b>	<b>1 648 883,27</b>	<b>46</b>	<b>1 617 576,50</b>	<b>48</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours				5		5
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)	168 686,00		168 686,00		170 180,00	
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 659,69		2 659,69		21 416,03	1
Créances				14		13
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	560 896,97	100 742,23	460 154,74		404 401,50	
Autres créances (3)	51 391,86		51 391,86		40 863,24	
Fournisseurs débiteurs					287,59	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 229 186,30		1 229 186,30	34	1 135 216,07	33
Charges constatées d'avance (3)	14 855,66		14 855,66		10 935,89	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 027 676,48</b>	<b>100 742,23</b>	<b>1 926 934,25</b>	<b>54</b>	<b>1 783 300,32</b>	<b>52</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>3 750 950,33</b>	<b>175 132,81</b>	<b>3 575 817,52</b>	<b>100</b>	<b>3 400 876,82</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)


 A circular logo with the text "Cabinet Husson" around the perimeter and "IN EXTENSO" in the center.



SAS GB AUDIT CONSEIL  
**BILAN - PASSIF**

En Euro

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 483 300,00 )	483 300,00	14	483 300,00	14
Primes d'émission, de fusion, d'apport	344 842,57	10	344 842,57	10
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		37		36
Réserve légale	56 700,00		56 700,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 269 193,01		1 183 094,25	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	545 988,20	15	386 098,76	11
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>2 700 023,78</b>	<b>76</b>	<b>2 454 035,58</b>	<b>72</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 700 023,78</b>	<b>76</b>	<b>2 454 035,58</b>	<b>72</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	78 030,00		75 824,00	
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>78 030,00</b>	<b>2</b>	<b>75 824,00</b>	<b>2</b>
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	125 147,94	4	300 000,00	9
Emprunts et dettes financières diverses (3)	611,00		417,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 672,60		8 399,00	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	156 351,66	4	146 274,81	4
Dettes fiscales et sociales	483 660,69	14	412 392,14	12
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	22 319,85	1	3 534,29	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>797 763,74</b>	<b>22</b>	<b>871 017,24</b>	<b>26</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>3 575 817,52</b>	<b>100</b>	<b>3 400 876,82</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

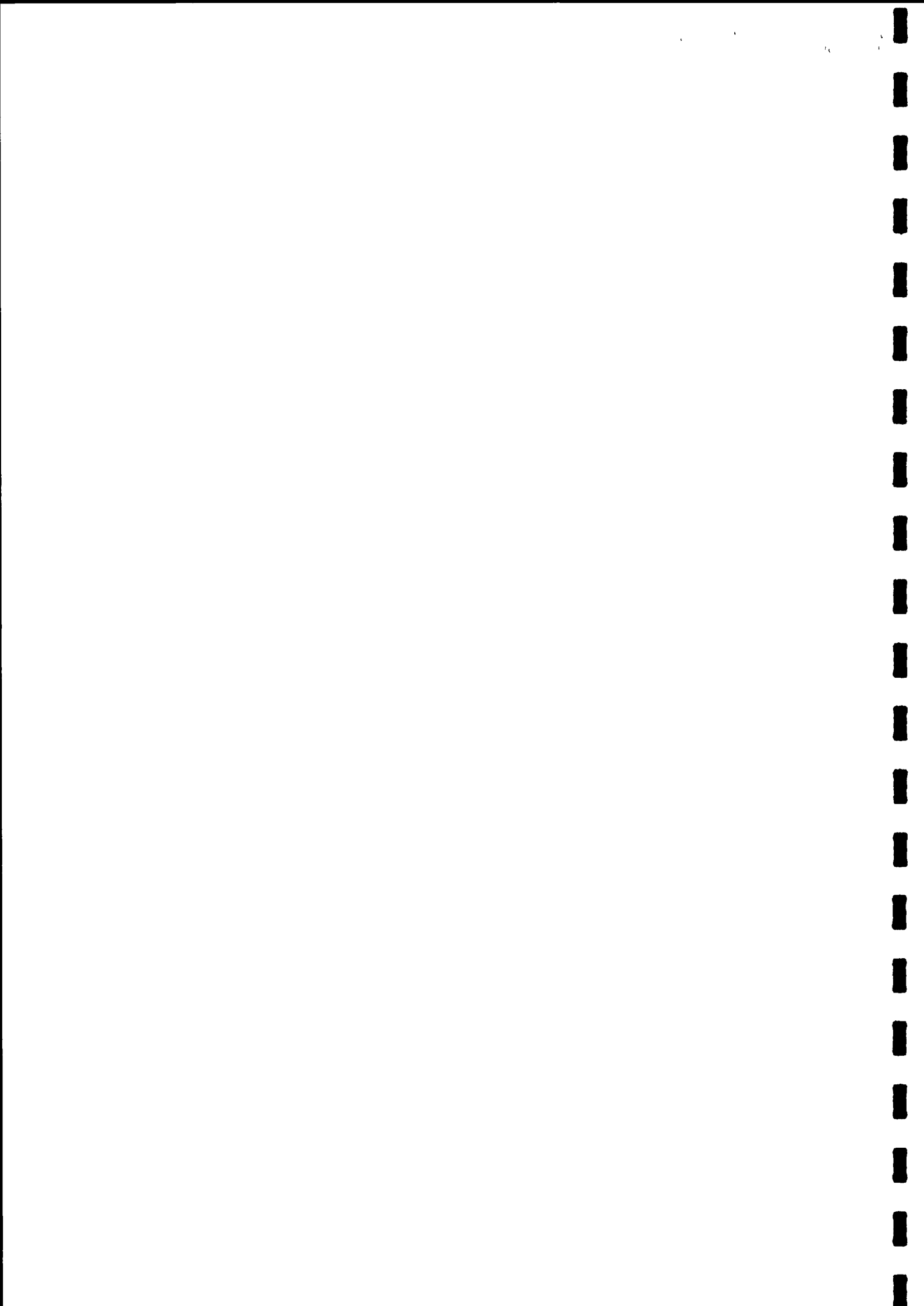
(3) Dont emprunts participatifs

788 091,14

125 123,93

737 494,00

IN EXTENSO  
 Cabinet Husson



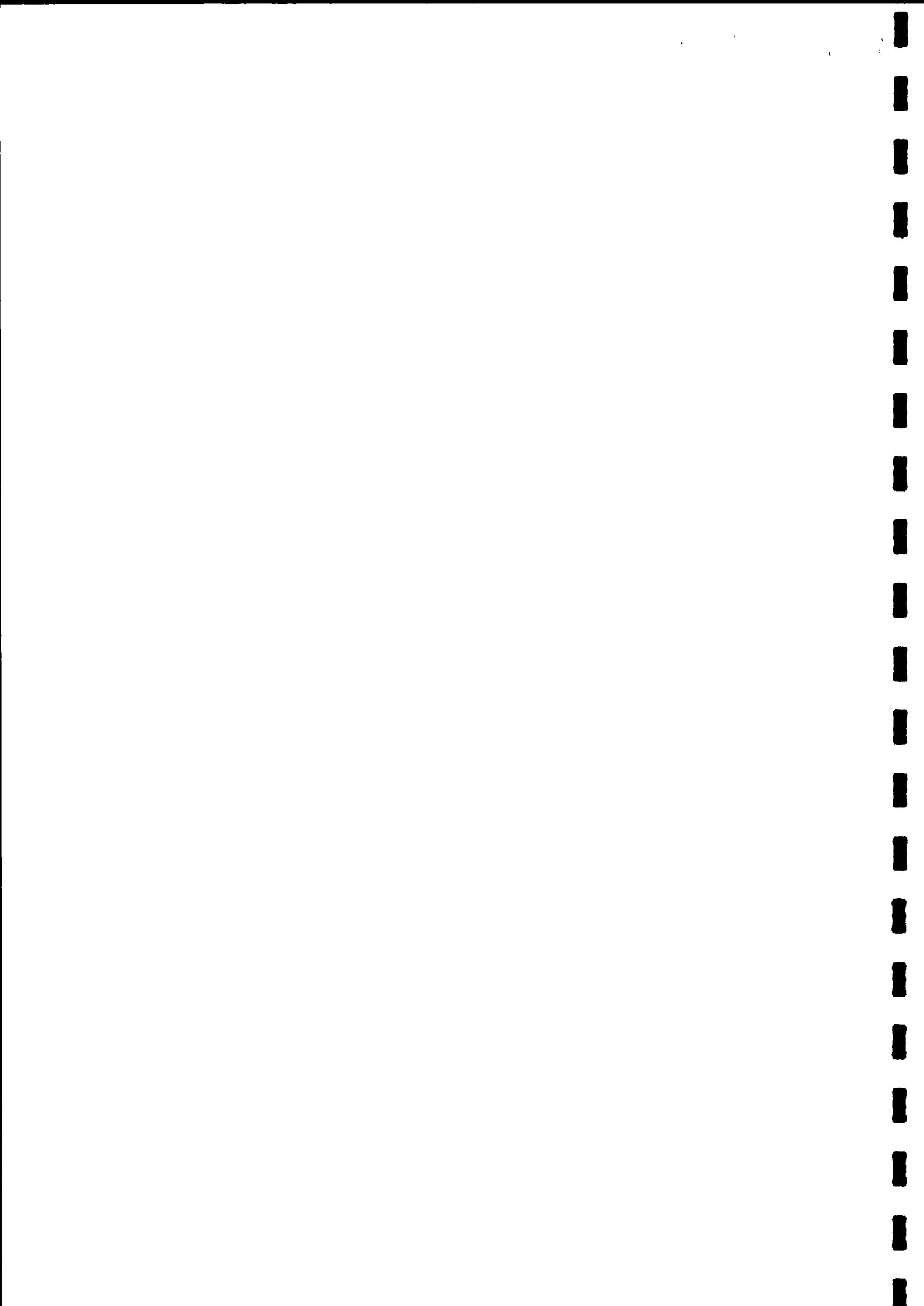
## COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	3 469 015,13	100	3 192 073,98	100	276 941,15	9
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 469 015,13</b>	<b>100</b>	<b>3 192 073,98</b>	<b>100</b>	<b>276 941,15</b>	<b>9</b>
Production stockée	-1 494,00		-24 040,00	-1	22 546,00	94
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	148 971,63	4	60 257,00	2	88 714,63	147
Autres produits	840,30		176,25		664,05	377
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 617 333,06</b>	<b>104</b>	<b>3 228 467,23</b>	<b>101</b>	<b>388 865,83</b>	<b>12</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 134 554,40	33	1 183 040,81	37	-48 486,41	-4
Impôts, taxes et versements assimilés	31 141,76	1	27 717,15	1	3 424,61	12
Salaires et traitements	1 095 636,33	32	993 382,33	31	102 254,00	10
Charges sociales	375 160,15	11	344 659,18	11	30 500,97	9
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	4 492,54		8 706,50		-4 213,96	-48
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	54 286,81	2	66 360,46	2	-12 073,65	-18
Dotations aux provisions						
Autres charges	17 612,69	1	42 584,01	1	-24 971,32	-59
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 712 884,68</b>	<b>78</b>	<b>2 666 450,44</b>	<b>84</b>	<b>46 434,24</b>	<b>2</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>904 448,38</b>	<b>26</b>	<b>562 016,79</b>	<b>18</b>	<b>342 431,59</b>	<b>61</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



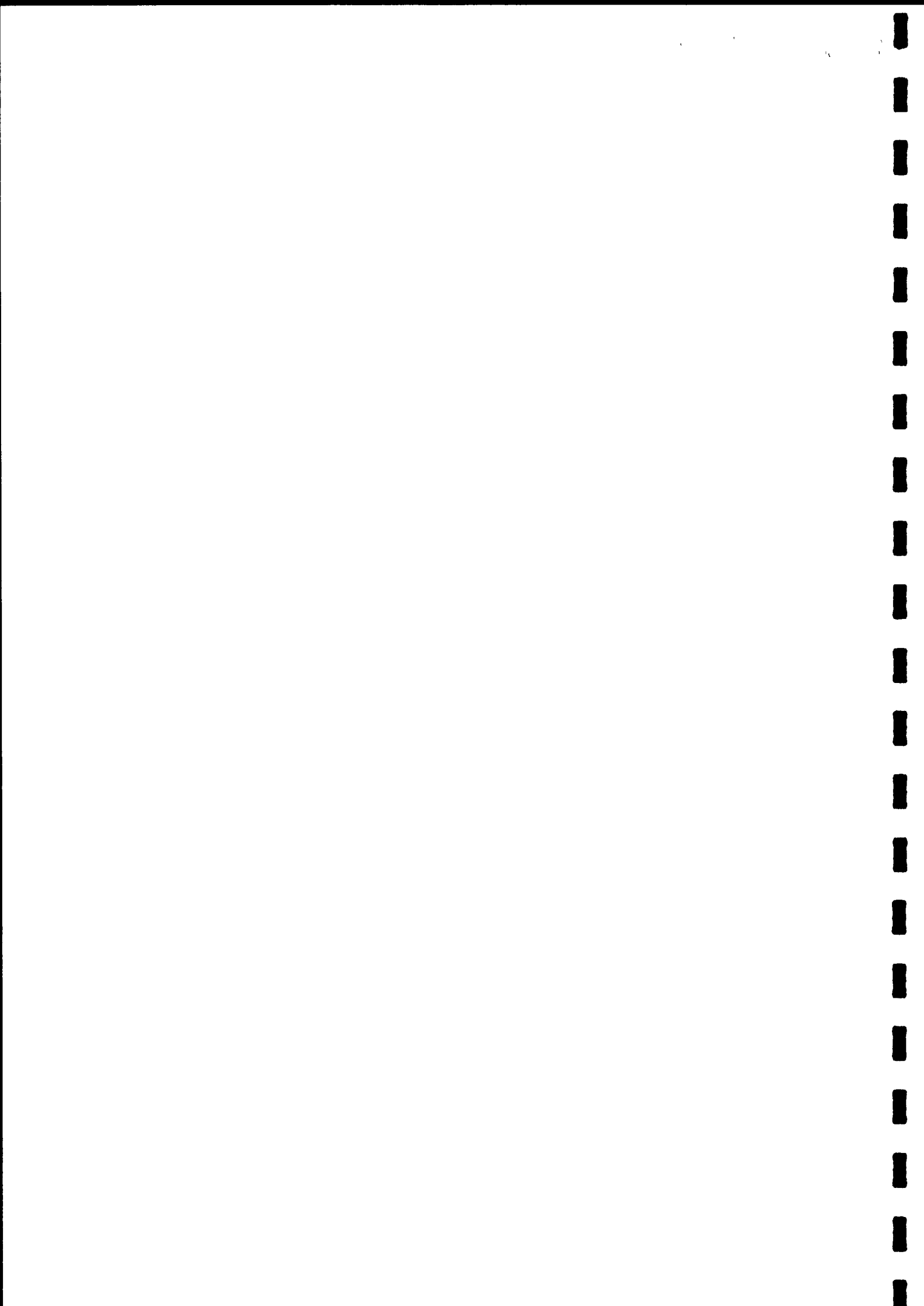
## COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	1 307,25		20 599,78	1	-19 292,53	-94
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 307,25</b>		<b>20 599,78</b>	<b>1</b>	<b>-19 292,53</b>	<b>-94</b>
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 092,43		595,00		497,43	84
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>1 092,43</b>		<b>595,00</b>		<b>497,43</b>	<b>84</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>214,82</b>		<b>20 004,78</b>	<b>1</b>	<b>-19 789,96</b>	<b>-99</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>904 663,20</b>	<b>26</b>	<b>582 021,57</b>	<b>18</b>	<b>322 641,63</b>	<b>55</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	11 528,00		13 110,76		-1 582,76	-12
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>11 528,00</b>		<b>13 110,76</b>		<b>-1 582,76</b>	<b>-12</b>
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			922,57		-922,57	-100
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	78 030,00	2			78 030,00	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>78 030,00</b>	<b>2</b>	<b>922,57</b>		<b>77 107,43</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-66 502,00</b>	<b>-2</b>	<b>12 188,19</b>		<b>-78 690,19</b>	<b>-646</b>
Participation des salariés aux résultats	112 513,00	3	77 010,00	2	35 503,00	46
Impôt sur les bénéfices	179 660,00	5	131 101,00	4	48 559,00	37
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 630 168,31</b>	<b>105</b>	<b>3 262 177,77</b>	<b>102</b>	<b>367 990,54</b>	<b>11</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 084 180,11</b>	<b>89</b>	<b>2 876 079,01</b>	<b>90</b>	<b>208 101,10</b>	<b>7</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>545 988,20</b>	<b>16</b>	<b>386 098,76</b>	<b>12</b>	<b>159 889,44</b>	<b>41</b>



(3) Dont produits concernant les entités liées  
(4) Dont intérêts concernant les entités liées



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 3 575 817,52 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 545 988,20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### Fonds commercial :

#### Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables. L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

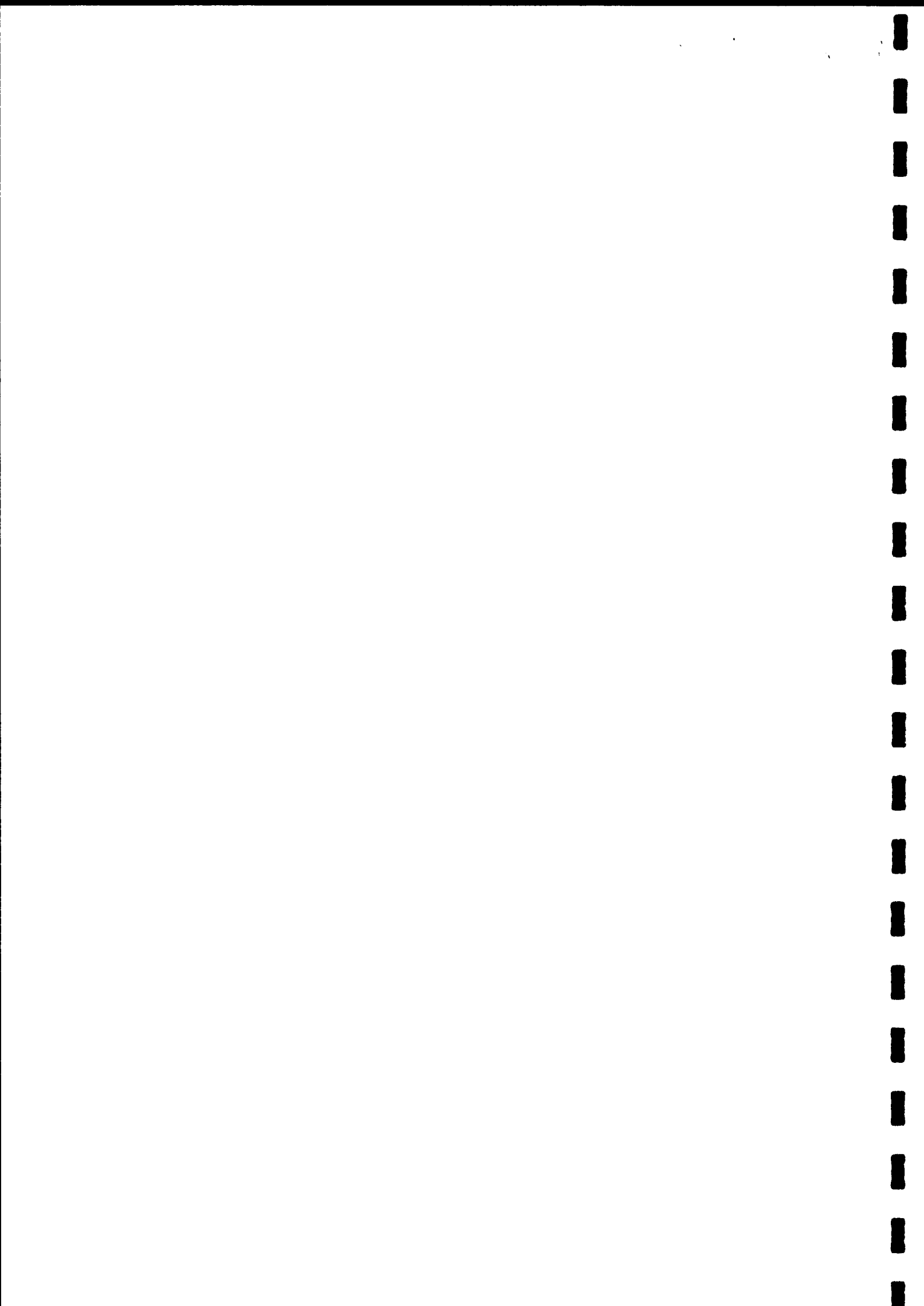
- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

### Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.





# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Agencemts et aménagemts divers	8 à 10 ans
- Matériels de bureau et info.	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

L'entreprise a utilisé la faculté ouverte aux PME dont deux des trois seuils sont respectés :

- effectif inférieur à 50,

- total bilan inférieur à 3 650 000 euros,

- total chiffre d'affaires inférieur à 7 300 000 euros,

de continuer à amortir ses immobilisations non décomposables selon la durée initiale (Avis n°200 SD du 01/06/2005 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité ; Instruction fiscale du 30/12/2005)

## **IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

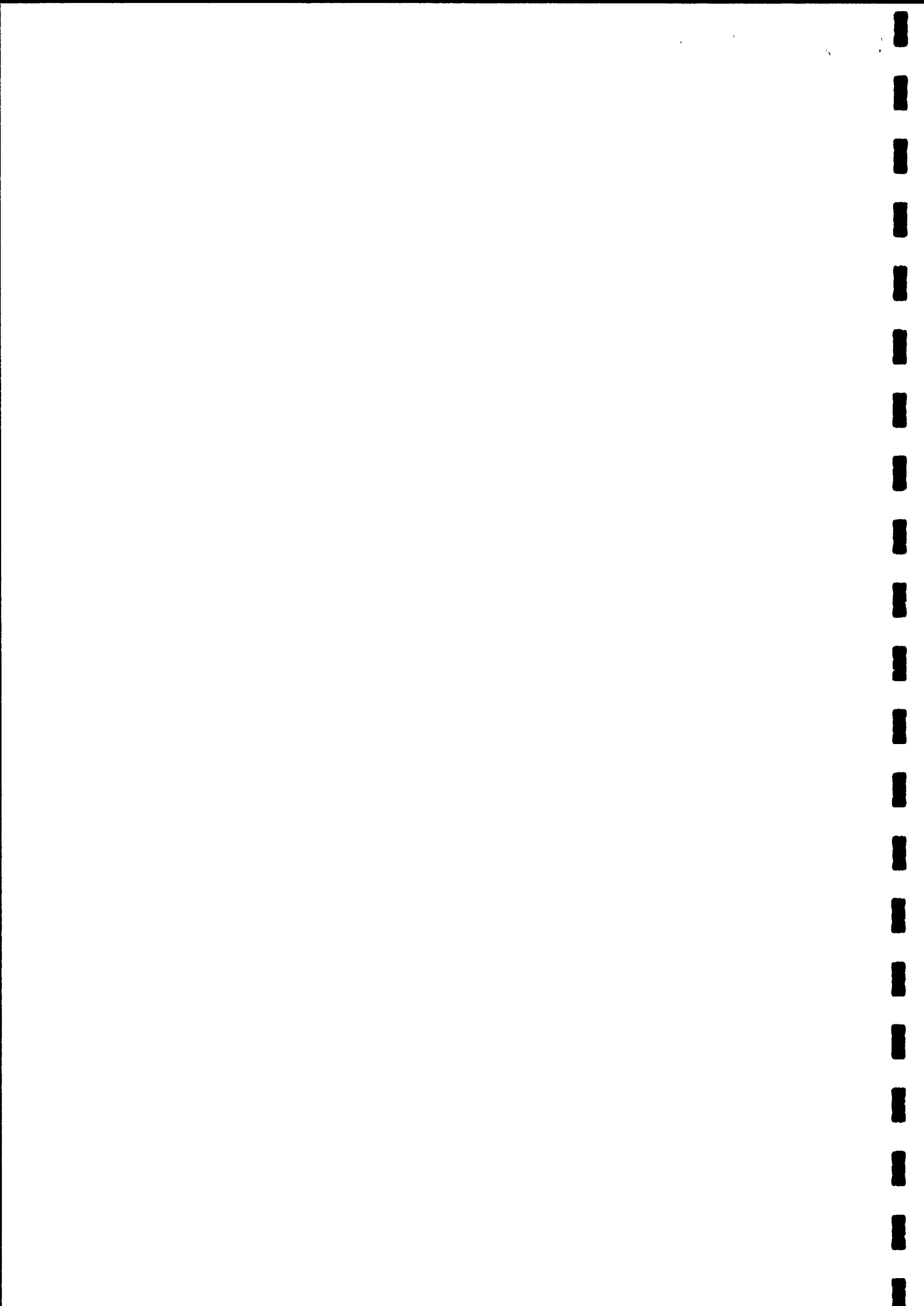
## **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.





# IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial inscrit à l'actif du bilan est composé de :

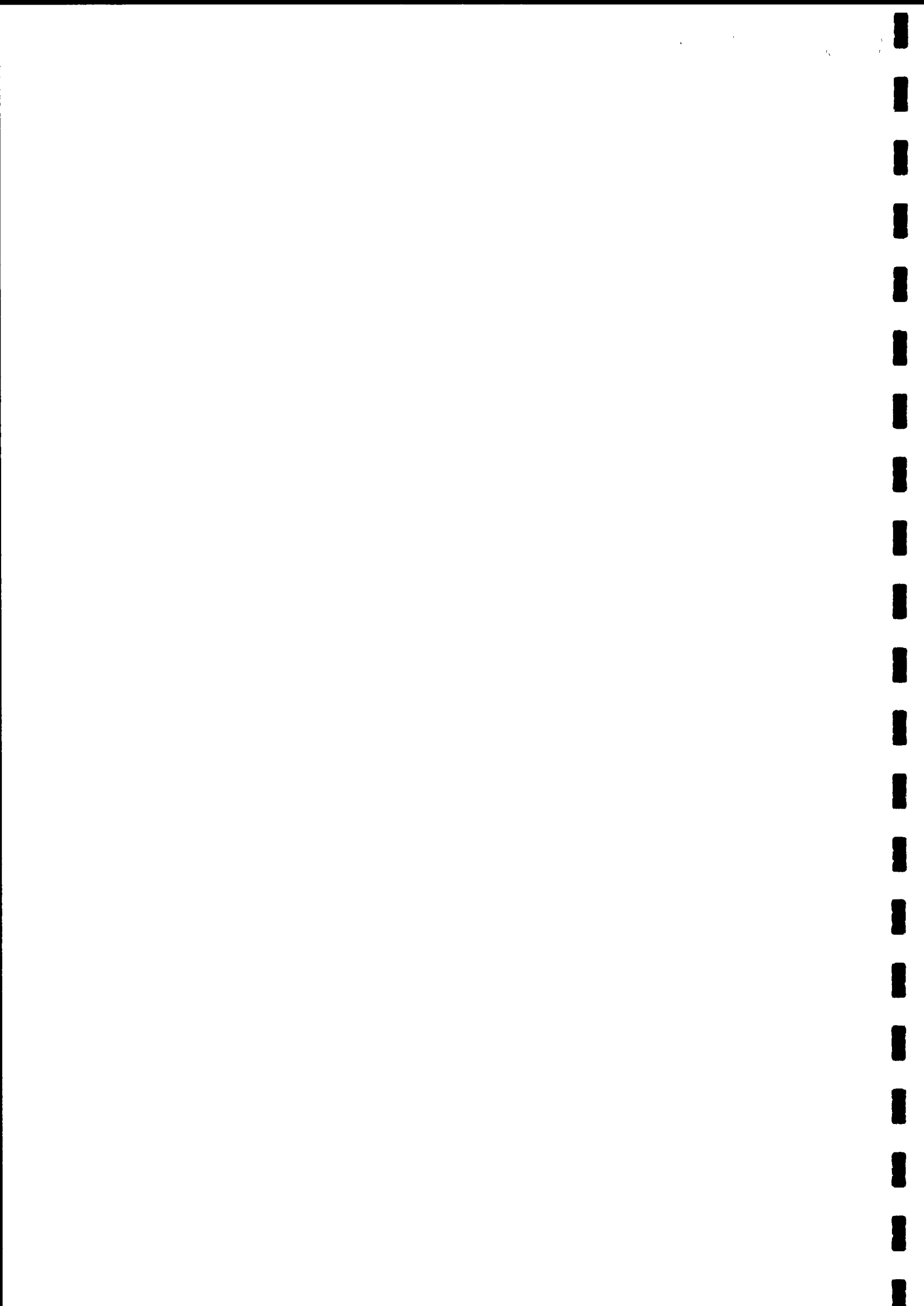
- acquisition de clientèle appartenant à M. BORDIER

Ce fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement.  
Conformément aux articles 214-2 et 214-15 du PCG et au règlement ANC 2015-06, un test de dépréciation a été conduit. Dans l'hypothèse où la valeur actuelle du fonds commercial deviendrait inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation serait comptabilisée.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds commercial	1 500 000			1 500 000
<b>TOTAL DU FONDS COMMERCIAL</b>	<b>1 500 000</b>			<b>1 500 000</b>

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 1 500 000  
(Partiel)





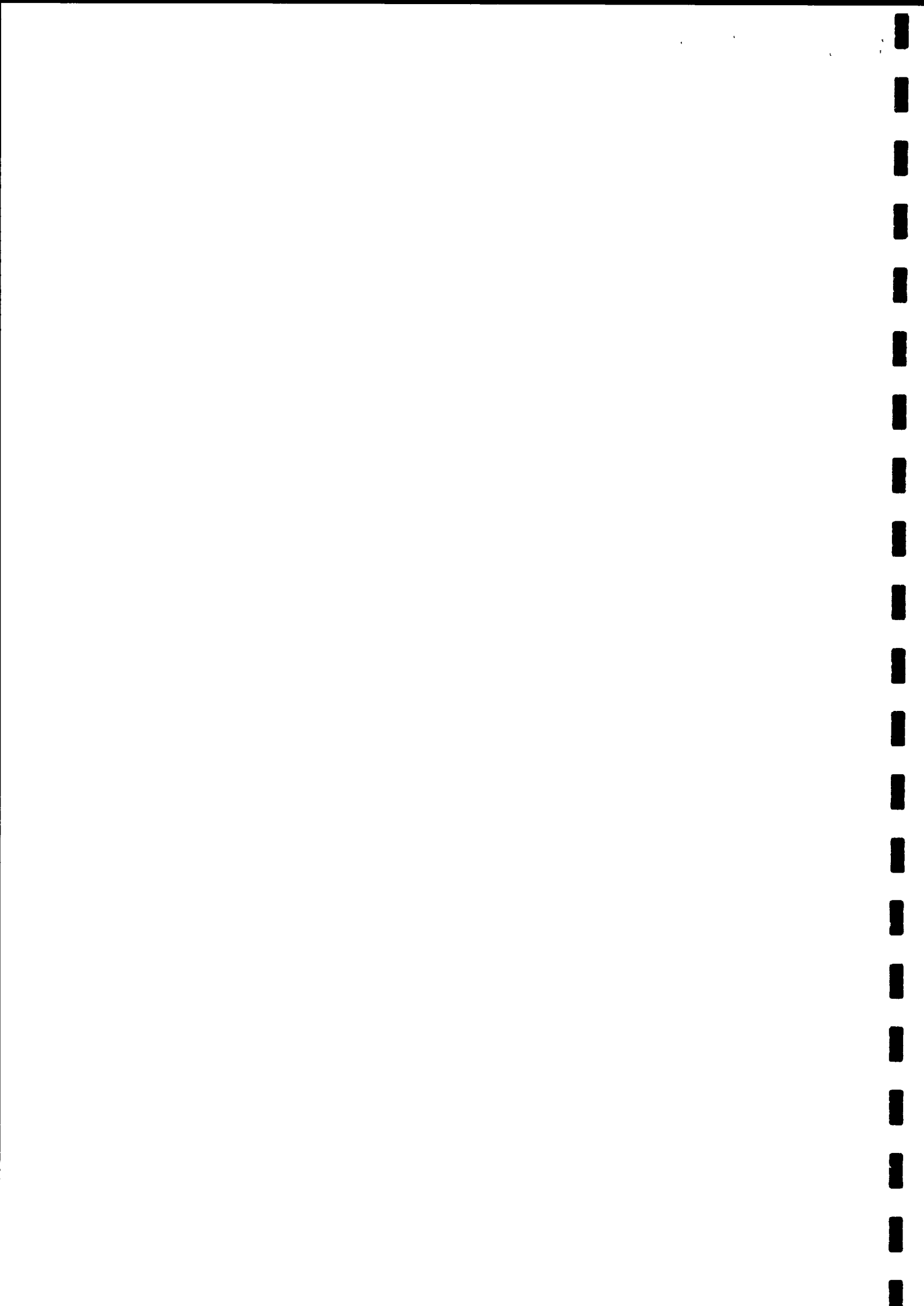
# ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

*BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL*

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 500 000		
CORP.		Terrains				
		Sur sol propre				
		Constructions				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		32 030		
		Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		16 779		
		Autres immos corporelles		25 356		27 851
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau & mobilier informatique					
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>				74 166		27 851
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence		71 613		
		Autres participations		50 022		
		Autres titres immobilisés		280		250
		Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				121 915		250
<b>TOTAL GENERAL</b>				1 696 081		28 101
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.		Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		1 500 000	1 500 000
CORP.		Terrains				
		Sur sol propre				
		Constructions				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			32 030	32 030
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			16 779	16 779
	Autres immos corporelles					
	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier		908	52 299	52 299	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>				908	101 109	101 109
FINANCIERE		Particip. évaluées par mise en équivalence			71 613	71 613
		Autres participations			50 022	50 022
		Autres titres immobilisés			530	530
		Prêts & autres immob. financières				
<b>TOTAL</b>					122 165	122 165
<b>TOTAL GENERAL</b>				908	1 723 274	1 723 274

CABINET HUSON  
 IN EXTENSO



# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

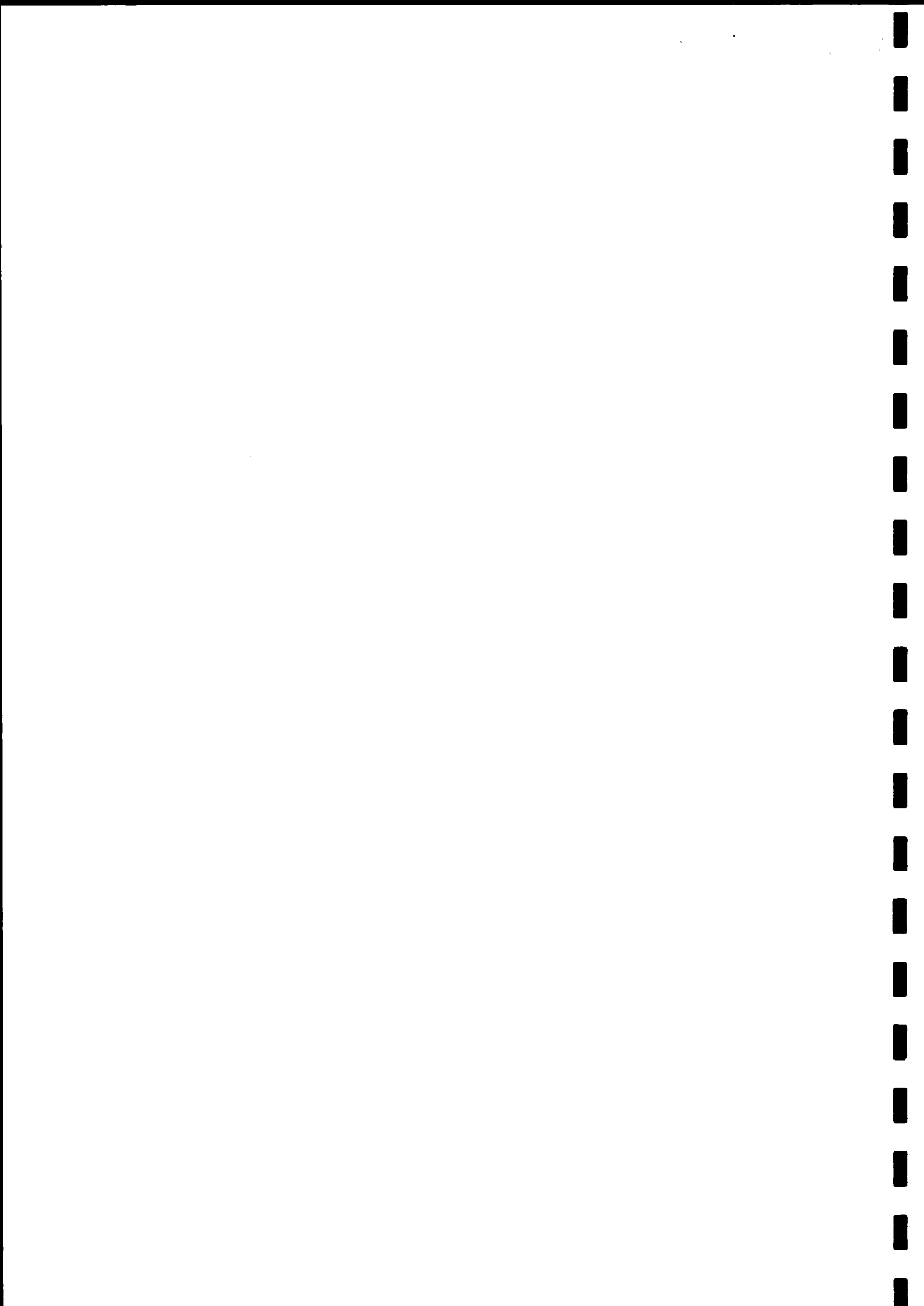
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	7 698		7 698	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>	<b>7 698</b>		<b>7 698</b>	
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	32 030			32 030
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.	16 779			16 779
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	21 997	4 493	908	25 581
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	<b>70 806</b>	<b>4 493</b>	<b>908</b>	<b>74 391</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>78 504</b>	<b>4 493</b>	<b>8 606</b>	<b>74 391</b>

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					





# PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	75 824,00	78 030,00	75 824,00		78 030,00
<b>TOTAL</b>	<b>75 824,00</b>	<b>78 030,00</b>	<b>75 824,00</b>		<b>78 030,00</b>

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	54 287,00	133 521,83
financières		
exceptionnelles	78 030,00	





# LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

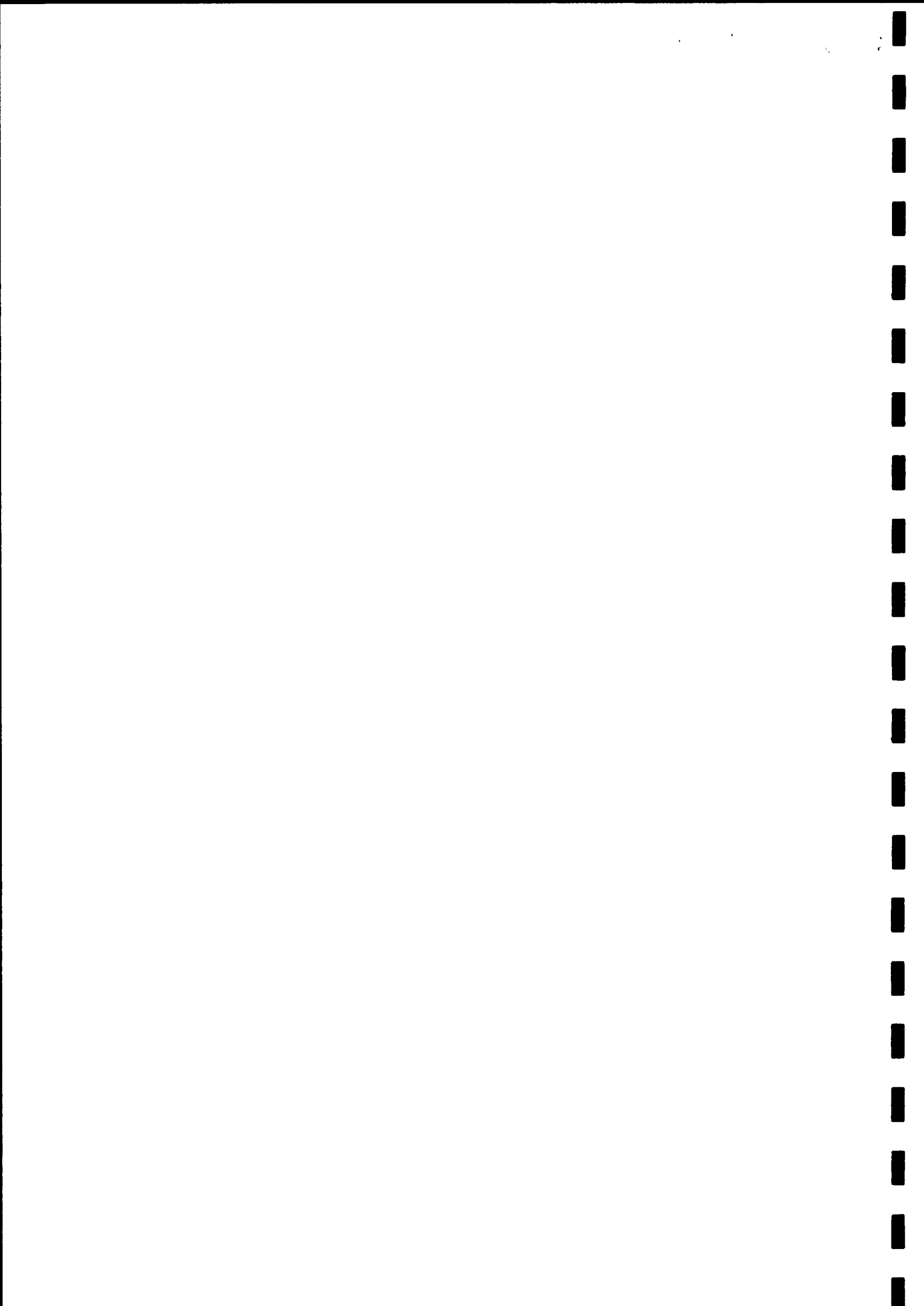
**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
CBA - 0 1731 CH. HAUTEUR LEZARDE 97190 PETIT BOURG -	68 598	16 828	99,99	3 133
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				





# TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

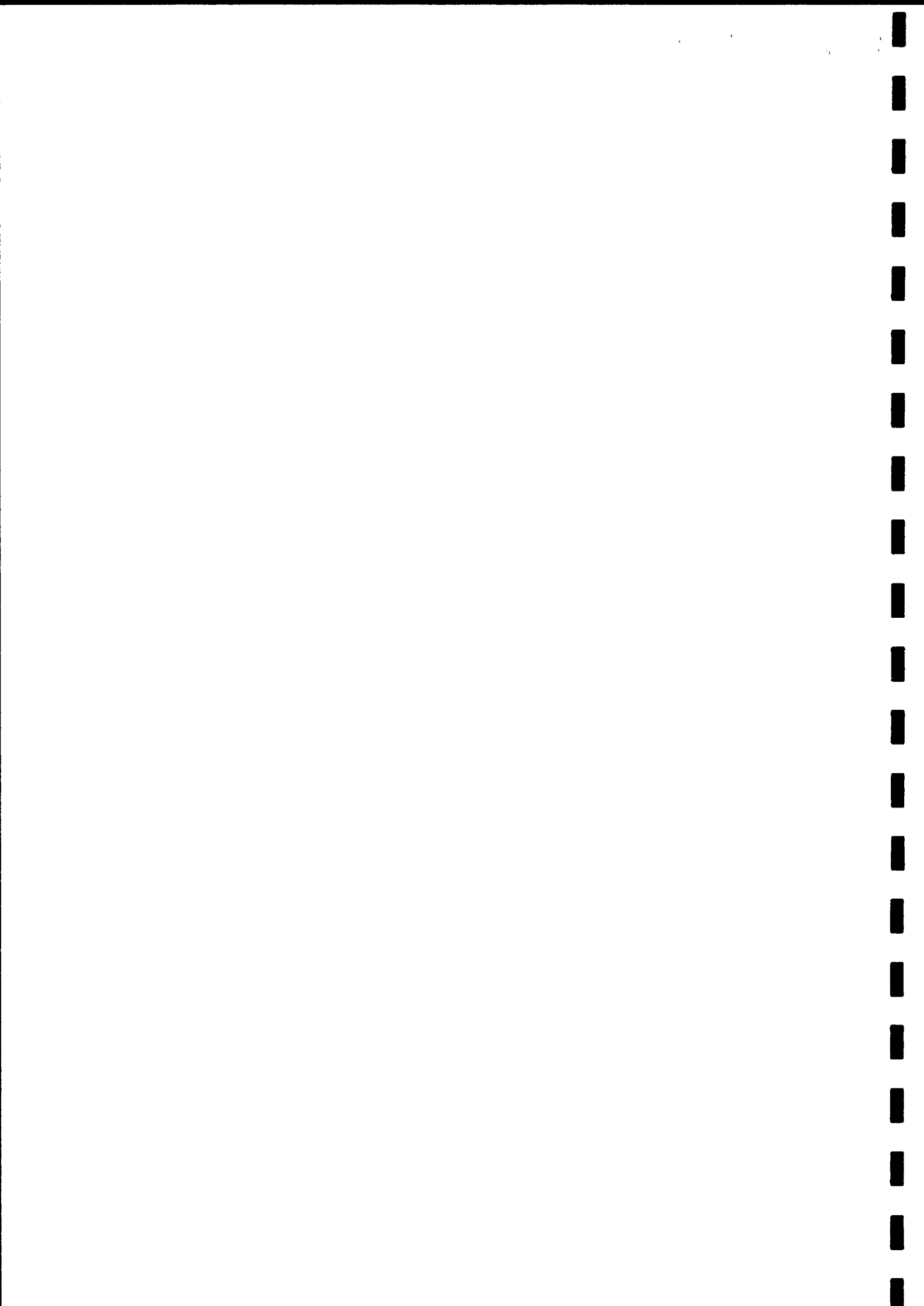
RORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant attribution des résultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (8) (9)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (9) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (9)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (9) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (9) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (9)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) CBA - 0 1731 CH. HAUTEUR LEZARDE 97190 PETIT BOURG - 808434757	68 598	13 695	99,99	71 613	71 613			84 752	3 133	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.





# ACTIF CIRCULANT

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			530
	Autres immobilisations financières	530		
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	139 114	139 114	
	Autres créances clients	421 783	421 783	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres	29 183	29 183	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	375	375	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	21 834	21 834		
Charges constatées d'avance	14 856	14 856		
<b>TOTAUX</b>		<b>627 674</b>	<b>627 144</b>	<b>530</b>
RENVOIS	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice	174 876		
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				





# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	14 856
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>14 856</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	375
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>375</b>

IN EXTENSO  
Cabinet Husson



# CAPITAUX PROPRES

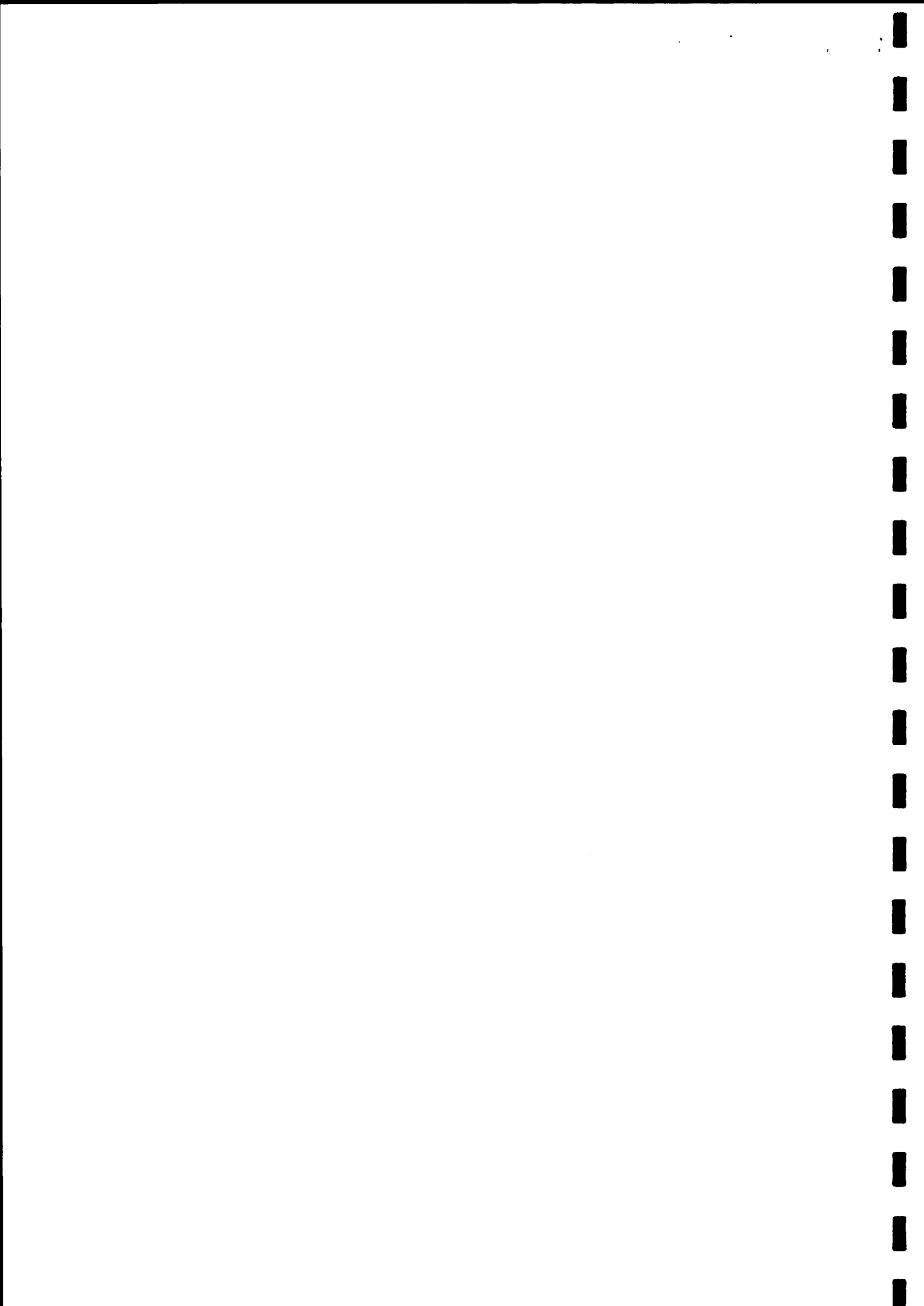
BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## EVOLUTION DANS LA RÉPARTITION

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 611,00	300,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 611,00	300,00





# ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	125 148	125 148		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	156 352	156 352		
Personnel & comptes rattachés	198 989	198 989		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	103 099	103 099		
Etat & Impôts sur les bénéfices	54 736	54 736		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	117 112	117 112		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	9 724	9 724		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	211	211		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	22 720	22 720		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>788 091</b>	<b>788 091</b>		

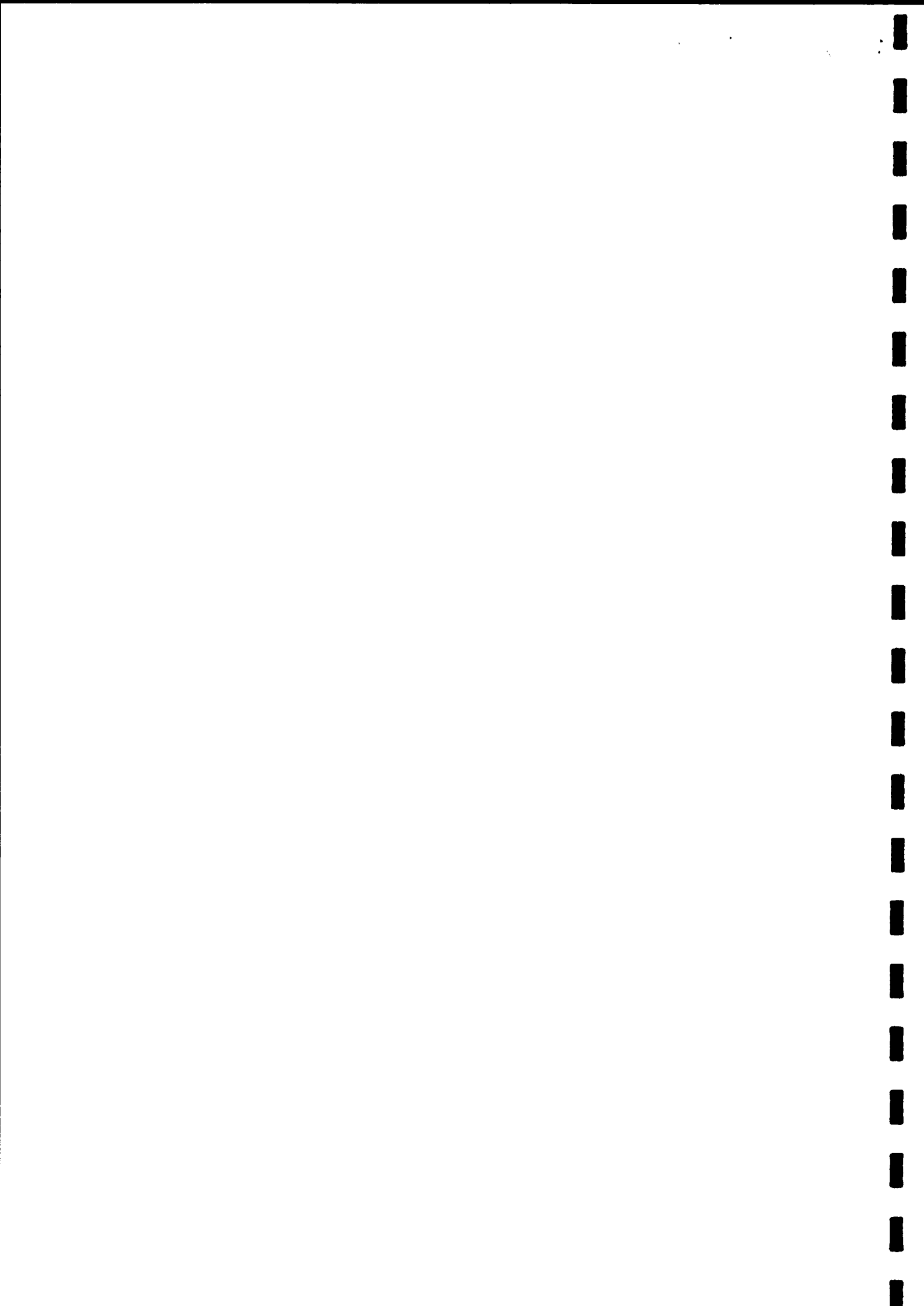
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer.

174 876

(2) Montant divers emprunts, dett/associés





# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## CHARGES À PAYER

### CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

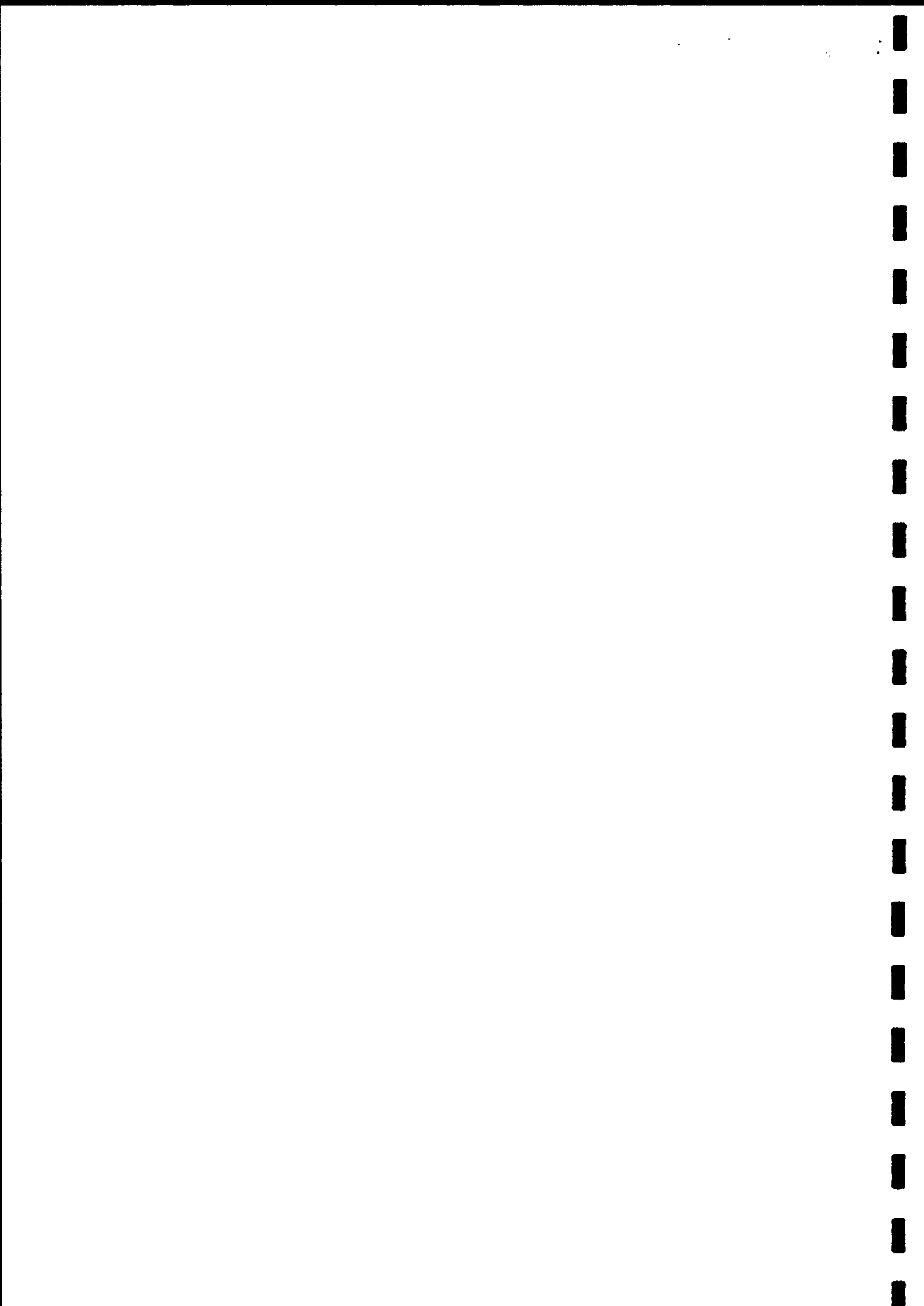
MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 575
Dettes fiscales et sociales	245 514
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	22 720

**TOTAL DES CHARGES À PAYER**

**313 833**

EXTENSO  
Cabinet Husson



# G.B. AUDIT CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 483 300 €

Siège social : 20, Rue de la Cabeyre B.P. 41 33240 ST ANDRE DE CUBZAC  
452 778 467 RCS LIBOURNE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2023

### Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

#### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 545 988,20 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	545 988,20 euros
A titre de dividendes	<u>300 000,00 euros</u>
Le solde	245 988,20 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 515 181,21 euros.	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 117,32 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 298 882,68 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement

payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

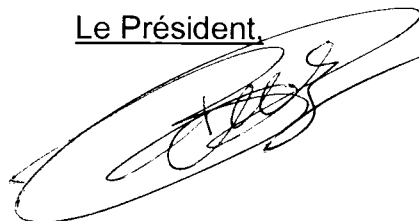
- ❖ Exercice clos le 31 décembre 2019 : 231 984,00 euros
  - ⇒ dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 008,00 euros
  - ⇒ dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 230 976,00 euros
- ❖ Exercice clos le 31 décembre 2020 : 231 984,00 euros
  - ⇒ dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 008,00 euros
  - ⇒ dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 230 976,00 euros
- ❖ Exercice clos le 31 décembre 2021 : 300 000 euros
  - ⇒ dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 303,54 euros
  - ⇒ dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 298 696,46 euros

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2023**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

*Certifié conforme,*

Le Président,



# In Extenso

## Cabinet Husson

Le Belvédère

1 rue Marcel Pagnol

47510 Foulayronnes

Tél. : 05 53 95 66 35

Fax. : 05 53 95 82 87

[www.inextenso.fr](http://www.inextenso.fr)

[www.reussir-au-quotidien.fr](http://www.reussir-au-quotidien.fr)

## SAS GB AUDIT CONSEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 483 300 €

20 Rue de la Cabeyre – BP 41  
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

\*\*\*\*\*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 Décembre 2022



**GB AUDIT CONSEIL**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 483 300 €

20 Rue de la Cabeyre – BP 41  
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

-----  
- Exercice clos au 31 Décembre 2022 -  
Du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 31 Décembre 2022

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée GB AUDIT CONSEIL

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée GB AUDIT CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

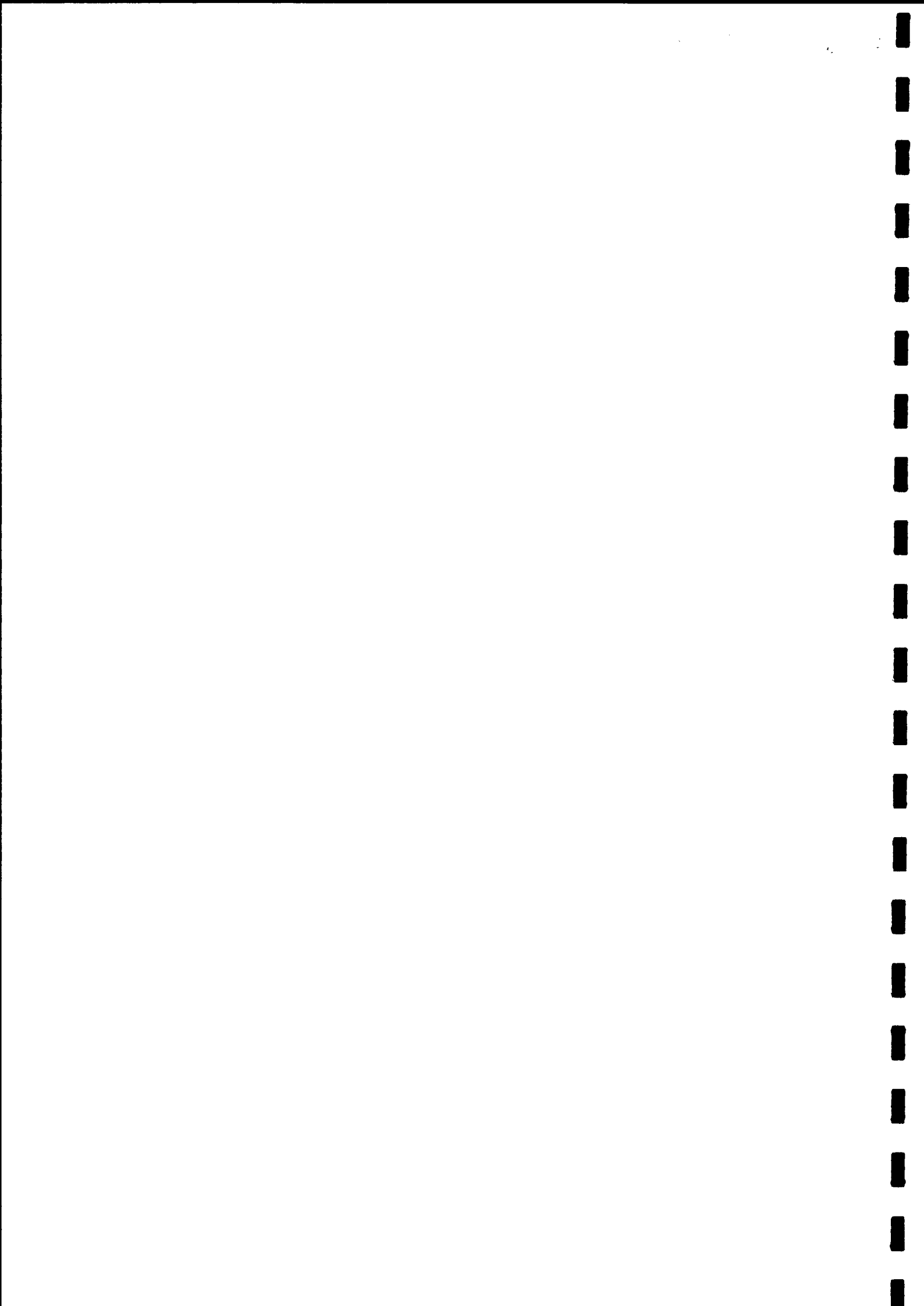
**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 202 à la date d'émission de notre rapport.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Nos travaux ont porté sur la mise en œuvre de procédures d'audit telles que la revue analytique des charges et produits.

Sur la base de ces éléments et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues ainsi que leur correcte application et validé la pertinence des informations données dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

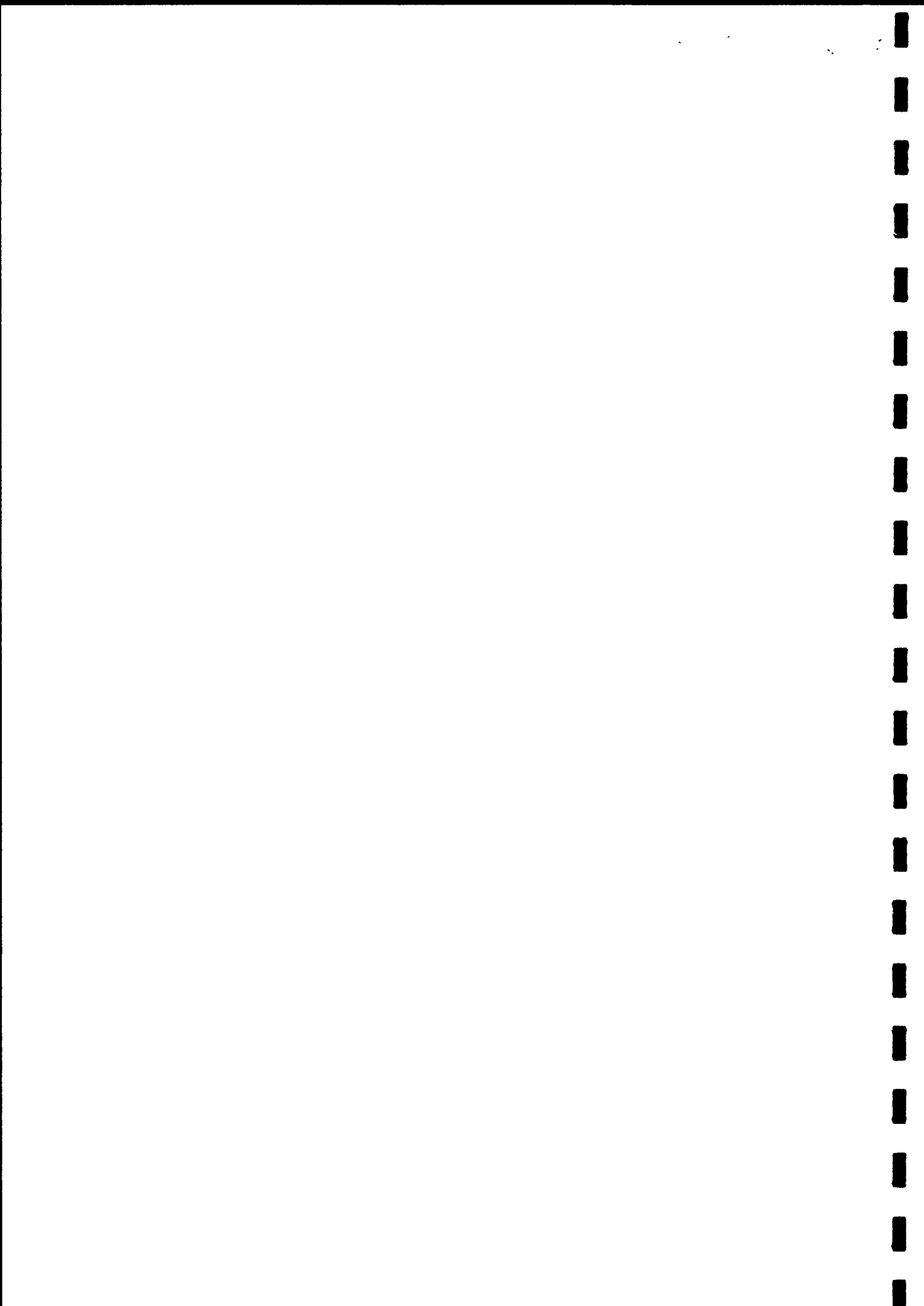
Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.



Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Foulayronnes, le 21 Juin 2023

Le Commissaire aux Comptes  
**SAS CABINET HUSSON**

**P. PANOUILLERES**  
Président

